



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES externe public et CAFEP-CAPES externe privé

Section : langues régionales : catalan

Session 2022

Rapport de jury présenté par :

Estrella MASSIP i GRAUPERA,

Présidente du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, la double écriture des terminaisons des mots féminin / masculin (exemple : « candidat.e ») n'est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes (*idem* pour les termes « enseignant », « professeur »,...).

Table des matières

INTRODUCTION	3
ÉLÉMENTS CHIFFRES	4
ÉPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE	5
A • ÉPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE PORTANT SUR LA LANGUE REGIONALE	5
B • ÉPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE PORTANT SUR UNE DISCIPLINE OPTIONNELLE	12
• OPTION ANGLAIS	12
• OPTION ESPAGNOL	12
• OPTION LETTRES	12
• OPTION HISTOIRE ET GEOGRAPHIE	12
C • ÉPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUEE PORTANT SUR LA LANGUE REGIONALE	13
ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION	18
A • ÉPREUVE DE LEÇON	18
B • ÉPREUVE D'ENTRETIEN	22

Introduction

Cette session 2022 du CAPES/CAFEP externe de Catalan correspond à une nouvelle mouture du concours, comme pour d'autres spécialités. Cette année 1 poste a été ouvert pour le CAPES et 2 pour le CAFEP.

Faute, malheureusement, de candidats au CAFEP, les postes correspondants n'ont pas pu être pourvus. Pour le CAPES, se sont inscrits 19 candidats. Seuls se sont présentés sept candidats : cinq ont choisi l'option espagnol, un l'anglais et un l'histoire-géographie. Trois candidats ont été déclarés admissibles et un seul admis.

Le concours s'est très bien déroulé. Dans un premier temps, les épreuves écrites d'admissibilité du Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré ont permis de mesurer les compétences disciplinaires, scientifiques et professionnelles en vue de l'enseignement du catalan et de la discipline optionnelle. Les trois candidats admissibles ont réalisé de belles prestations lors des épreuves orales d'admission, démontrant une qualité de réflexion didactique et pédagogique, un retour critique sur leur propre parcours, et une adéquation aux attentes éthiques du professorat de l'enseignement secondaire. Le jury s'en est réjoui et espère que l'exigence et la curiosité intellectuelle des candidats admissibles de 2022 seront aussi de mise lors des prochaines sessions.

C'est pour accompagner cette attente que ce rapport a été pensé. Vous trouverez ci-après les bilans et conseils sur les différentes épreuves. Concernant les appréciations relatives à l'épreuve écrite disciplinaire portant sur une discipline optionnelle (lettres, histoire-géographie, anglais, espagnol), nous renvoyons le lecteur aux rapports de jury des CAPES externes correspondant (1^{ère} épreuve écrite d'admissibilité) :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html>

Les épreuves étant en partie nouvelles, nous invitons fortement les candidats à compulsier ce rapport afin de se préparer au mieux pour la session 2023. Les remarques et recommandations exprimées ici visent bien évidemment à être constructives et insistent sur la méthodologie de chaque épreuve de ce concours pour le recrutement de professeurs certifiés de catalan avec la meilleure compétence possible.

Nous tenons finalement à remercier vivement tous les membres du jury – enseignants de l'Université et du second degré, et personnels administratifs de l'Éducation nationale – pour leur implication, leur expertise et leur conscience professionnelle tout au long des épreuves et pour la rédaction de ce rapport également. Notre reconnaissance s'adresse par ailleurs au bureau des concours enseignants du 2nd degré DGRH-D3 du ministère et au Rectorat de l'Académie de Montpellier pour leur accompagnement et aide logistique, ainsi qu'à Madame la proviseure et au personnel du Lycée Professionnel Léon Blum de Perpignan pour leur accueil et leur disponibilité.

Estrella Massip i Graupera, présidente du jury

Fabrice Corrons, vice-président

Luc Bonet, secrétaire

Éléments chiffrés

Épreuve écrite disciplinaire portant sur la langue régionale

Nombre copies	Note minimale	Note maximale	Moyenne
7	3,50	14,60	9,25

Épreuve écrite disciplinaire portant sur une discipline optionnelle :

- option anglais : 1 copie.

- option espagnol

Nombre copies	Note minimale	Note maximale	Moyenne
5	3,00	14,00	7,80

- option lettres : 0 copie.

- option histoire-géographie : 1 copie.

Épreuve écrite disciplinaire appliquée portant sur la langue régionale

Nombre copies	Note minimale	Note maximale	Moyenne
7	2,00	15,50	6,57

Épreuve orale de leçon

Nombre candidats	Note minimale	Note maximale	Moyenne
3	14,00	17,50	15,80

Épreuve orale d'entretien

Nombre candidats	Note minimale	Note maximale	Moyenne
3	12,00	18,00	14,60

Épreuves écrites d'admissibilité

Les épreuves du CAPES externe et CAFEP-CAPES de langues régionales sont consultables via le lien suivant : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157356/epreuves-capes-externe-cafep-capes-section-langues-regionales.html>

A • Épreuve écrite disciplinaire portant sur la langue régionale

1. Présentation de l'épreuve

- Durée : 6 heures
- Coefficient 1

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.

L'épreuve se compose de deux parties :

- Une composition en langue régionale à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique. Le dossier est en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme.

- Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des documents du dossier.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2. L'exercice de composition

(présenté par Fabrice Corrons)

Le dossier proposé cette année aux candidats pour l'épreuve de composition comportait quatre documents, en lien avec l'axe 2 « De Pyrène aux Pyrénées : frontière, refuge ou couloir ? ».

Trois d'entre eux étaient extraits d'œuvres au programme de cette session – *Canto jo i la muntanya balla*, d'Irene Solà, *Muntanyes Maleïdes* de Pep Coll, *Canigó* de Jacint Verdaguer –, et devaient être maîtrisés par les candidats. Maîtriser un extrait signifie savoir le situer dans l'économie de l'œuvre, en démontrer l'intérêt thématique et / ou stylistique et mettre en avant en quoi il est représentatif de enjeux poétiques de l'œuvre en question, à travers une analyse fine du texte (voire de la relation à l'image pour l'œuvre d'Irene Solà).

Un seul document des quatre était hors-programme : l'entretien de Jaume Cañameras à Josep Bartolí, publié en 1990. L'œuvre graphique et la trajectoire citoyenne de Bartolí sont toutefois fort connues au point d'être des référents majeurs de l'histoire catalane et universelle contemporaine, d'autant plus en Catalogne Nord qui a connu les premiers camps de concentration des exilés républicains dessinés par Bartolí. Il était donc attendu que les candidats aient des connaissances sur cette figure et sur cette période récente de l'histoire catalane, pour mesurer la signification des déclarations de Bartolí.

Le dossier était donc composé de quatre textes, dont trois littéraires et un qui appartient au genre médiatique et qui relève de la dimension historique. Si la composition même du dossier invitait à une prise en compte des enjeux d'une lecture diachronique (entre temps long et temps court), l'axe proposé mettait en avant la

diversité des perspectives et la complexité symbolique et réelle qui en résulte. Il s'agissait donc de réfléchir à la construction par couches et dialogues d'une représentation nuancée voire problématique des Pyrénées. Le travail de synthèse devait donc permettre d'établir une progression argumentative autour de cette idée-clé. Elle devait être exposée de manière pertinente et progressive, en s'appuyant sur des exemples concrets des documents analysés de manière détaillée en utilisant, autant que faire se peut, la terminologie appropriée pour chaque type de document ou genre.

Au vu des copies corrigées, qui présentaient un certain nombre d'erreurs de fond et de forme, il convient donc de rappeler la méthodologie de l'exercice attendue. Cette dernière suppose bien évidemment au préalable une étude critique des documents et un travail de synthèse critique du dossier en lien avec l'axe proposé, et ce dans le but de construire un discours cohérent.

En introduction, les documents doivent d'abord être présentés selon divers critères : typologie, contexte, intérêt, enjeux... de chacun. Une fois établie cette présentation, il est nécessaire de mettre en avant la délimitation spatiale, historique et culturelle du dossier et en dégager brièvement les enjeux. C'est à partir de ce travail que devra être introduite la relation avec la notion, laquelle, au besoin, sera définie. De ces premières étapes découlera, de manière fluide, précise et pertinente, la formulation de la problématique, qui sera suivie de la présentation du plan choisi, en cohérence avec la problématique et, bien entendu, recevable. Sur ces deux aspects – problématique et plan –, le jury tient à souligner l'importance d'une problématique et d'un plan clair qui permettront le développement adéquat d'une pensée tout au long de la composition. Il est ainsi défendu de faire un plan par document car le propos même de la synthèse est d'utiliser les documents pour construire un discours. Le jury a ainsi récompensé les discours qui problématisaient l'ensemble du dossier dès cette partie de la composition

Le développement, conséquent, doit bien évidemment respecter le plan annoncé et guider le lecteur progressivement vers la conclusion. Le jury souhaite ainsi attirer l'attention sur l'importance de soigner les transitions entre les parties. On ne peut passer d'une partie à une autre par un simple retour à la ligne ou par une phrase du type « Havent estudiat..., ara reflexionarem sobre... », solutions, souvent utilisées par les candidats, qui tendent à montrer plutôt l'absence de logique globale. La démonstration proposée doit être claire, articulée, convaincante et doit faire dialoguer les documents au sein même des parties. Ces documents doivent être exploités toujours dans la perspective de la problématique et de la notion et méritent d'être contextualisées par une maîtrise des œuvres au programme lorsque c'est le cas : d'ailleurs, il est bienvenu voire attendu de mettre en avant les échos pertinents de ces documents à d'autres passages de chaque œuvre. Au-delà, le candidat veillera à démontrer des connaissances artistiques (notamment littéraires), culturelles et socio-historiques.

Le jury a pénalisé les quelques contresens sur les documents et les nombreuses paraphrases ou analyses très incomplètes des documents : l'exercice demande une étude critique des citations qui s'appuient sur une maîtrise des outils d'analyse, sans jargon. Le jury tient à attirer l'attention sur le danger de repérer simplement des champs lexicaux dans un document ou, pire encore, de piocher dans chaque document de simples termes pour venir appuyer directement le raisonnement global du candidat. Décontextualiser ces termes revient à les dénaturer et aboutit souvent à des erreurs d'interprétation. Le jury a au contraire récompensé les argumentations qui se fondaient sur une analyse critique des citations, à partir d'un outillage terminologique pertinent, et qui permettaient d'exposer les étapes d'une pensée complexe, nuancée et toujours circonstanciée.

Enfin, la conclusion doit répondre à la problématique en résumant le développement proposé. Résumer ne veut pas dire reprendre tel quel le plan annoncé. Il s'agit de rendre compte de l'évolution de la pensée pour

rappeler au lecteur la logique proposée. Une fois cette étape réalisée, la conclusion doit permettre une ouverture sur un sujet connexe, que ce soit un fait culturel ou une production artistique. Il ne s'agit en aucun cas ici de proposer un nouvel axe de l'enseignement secondaire ou une piste d'exploitation pédagogique.

Le jury tient finalement à insister sur la qualité de la langue. Bien sûr le candidat doit veiller à écrire en catalan non seulement sans erreur (barbarismes, solécismes, orthographe) mais aussi en évitant une expression maladroite, répétitive, laborieuse ou sans relief. Un candidat au CAPES de Catalan se doit de faire montre d'un lexique très riche et très précis ainsi que d'une expression élégante et élaborée.

3. L'exercice de traduction : thème et version

(présenté par Fabrice Corrons et Estrella Massip i Graupera)

2.1 Commentaire général sur la prestation des candidats

Les 7 copies que le jury a corrigées en thème et en version ont permis de mesurer le degré de finesse de compréhension en catalan et en français et la qualité lexicale et grammaticale dans les deux langues. Le choix des textes, en lien directement ou indirectement avec les œuvres au programme et le dossier de synthèse, avait été fait dans l'idée de favoriser chez les candidats la compétence lexicale dans les deux langues, d'autant plus en version où le texte était grammaticalement simple. Malheureusement, une majorité de copies a montré que le travail en amont des épreuves n'avait pas permis l'acquisition d'un bagage linguistique solide sur le sujet de la montagne, ce qui est fort dommageable. Le jury tient à rappeler l'importance d'acquérir un vocabulaire conséquent dans les deux langues, dans la perspective d'un enseignement du catalan en France, afin de s'appuyer plus facilement et de manière plus pertinente sur les compétences lexicales des élèves. Par ailleurs, le jury a déploré les nombreuses erreurs d'orthographe et de grammaire en français dans un certain nombre de copies qui montre une insuffisante connaissance de cette langue. Des incorrections grammaticales ont également été repérées en thème, démontrant certaines faiblesses en langue difficilement acceptables à ce niveau d'exigence. Deux copies ont su toutefois faire montre de qualités de traduction dans les deux sens, ce que le jury a récompensé.

2.2 Thème

Texte original

Depuis que les nuits étaient devenues aussi chaudes que les jours, on entendait chanter les hautes montagnes. La fonte des neiges les faisait ruisseler d'eau. Les glaces qui pendaient contre les parois des vallons s'étaient écroulées avec des bruits de tonnerre. Les forêts de mélèzes ayant repris leurs feuillages avaient étoffé les pentes : l'herbe des pâturages avait adouci le râpement du ciel aigre contre les glaciers. Et tous les échos s'étaient réveillés. Les ruisseaux et les torrents bondissaient partout comme des courses de moutons ou de cavalcades de grosses juments blanches. Très haut dans la montagne, là où les vallons n'étaient plus creusés que comme la paume d'une main et où venait s'appuyer le tranchant des glaces éternelles, on entendait parfois hennir les glaciers ; ils restaient encore un moment immobiles, puis soudain ils se cabraient dans le craquement de leurs muscles de fer et les avalanches libres galopaient vers les fonds. Alors, le long des

veines et des artères du grand pays au milieu duquel se trouvait le plateau Grémone, le long des ruisseaux, des torrents, des rivières, des sources au fond de la terre, courait le gonflement d'une nouvelle force des eaux.

Jean Giono, *Que ma joie demeure*, Paris, Édition Le livre de poche, 1992, p. 938-939 (édition originale : 1935)

Traduction par segments commentée :

Depuis que les nuits étaient devenues aussi chaudes que les jours, on entendait chanter les hautes montagnes. La fonte des neiges les faisait ruisseler d'eau.

D'ençà que / Des que les nits s'havien tornat / fet / havien esdevingut tan calentes / càlides / caloroses com els dies, hom / es / se sentia cantar les altes muntanyes / el cant de les altes muntanyes. La neu fosa les feia regalimar d'aigua. // La neu fosa / La fosa / el desglaç de les neus feia que aquestes regalimessin d'aigua. // La neu que es fonia feia que aquestes ploressin aigua. // La fosa de la neu les omplia de regalims d'aigua / les omplia d'aigua que regalimava.

Remarques :

Dans deux copies, la traduction de « depuis que » a donné lieu à une construction incorrecte (« des de que ») et dans une autre à deux traductions erronées (« després que », « quan »). Deux copies n'ont pas su traduire correctement la construction comparative « aussi + adjectif + que ».

Les glaces qui pendaient contre les parois des vallons s'étaient écroulées avec des bruits de tonnerre.

El gel / glaç // les glaceres que penjava // penjaven de les parets de les petites valls s'havia // s'havien ensorrat / esfondrat / ensulsiat / desplomat amb (un) soroll / (una) remor / (un) brogit / (un) renou de tro / trons.

Remarque :

Le jury regrette qu'une copie fasse preuve d'une connaissance très insuffisante du lexique de la montagne et de la nature. En effet, elle a traduit les substantifs « glaces », « parois », « vallons », « tonnerre » au moyen de faux-sens et de barbarismes. Ce problème s'est reproduit dans le reste de la traduction.

Les forêts de mélèzes ayant repris leurs feuillages avaient étoffé les pentes : l'herbe des pâturages avait adouci le râpement du ciel aigre contre les glaciers. Et tous les échos s'étaient réveillés. Les ruisseaux et les torrents bondissaient partout comme des courses de moutons ou de cavalcades de grosses juments blanches.

Els boscos de làrix / melis / pins melis / alerços, que havien recuperat el seu fullatge, // Després d'haver recuperat el seu fullatge, / Havent recuperat el seu fullatge, els boscos de làrix / melis / pins melis / alerços, havien omplert / recobert els vessants: l'herba de les pastures / dels pasturatges havia endolcit / amorosit / suavitzat el frec / fregament del cel agre contra les glaceres (+) / geleres (+) / congestes. I tots els ecos s'havien despertat. Els rierols i els torrents botaven / saltaven / saltironejaven per tot arreu com (si fossin) curses d'ovelles o cavalcades // corredisses de grosses eugues / egües blanques.

Très haut dans la montagne, là où les vallons n'étaient plus creusés que comme la paume d'une main et où venait s'appuyer le tranchant des glaces éternelles, on entendait parfois hennir les glaciers ; ils restaient encore un moment immobiles, puis soudain ils se cabraient dans le craquement de leurs muscles de fer et les avalanches libres galopèrent vers les fonds.

Molt amunt, a la muntanya, allà on les petites valls ja no eren solcades / estaven travessades per solcs com el palmell d'una mà i on venia a descansar / descansava / recolzar-se el tall dels gels eterns, de vegades / a voltes es / se / hom sentia renillar les glaceres / les geleres / les congestes; encara romanien una estona / un moment immòbils, després de sobte s'alzinaven / s'encabritaven en mig del / enmig del cruixir / cruiximent dels músculs de ferro / fent cruixir els seus músculs de ferro i les lliures allaus / allaus lliures galopaven cap a les fondàries / profunditats.

Remarques :

Trois copies n'ont pas su rendre la traduction de « muscles » : deux copies ont proposé « muscles » (épaules) et une copie « musclos » (moules). L'adjectif « immobiles » a été traduit « immòbiles » dans une copie : le jury ose espérer que cette erreur morphologique est due à la mégarde.

Alors, le long des veines et des artères du grand pays au milieu duquel se trouvait le plateau Grémone, le long des ruisseaux, des torrents, des rivières, des sources au fond de la terre, courait le gonflement d'une nouvelle force des eaux.

Aleshores, al llarg de les venes i de les artèries del gran país enmig del / en mig del qual es trobava l'altiplà / el planell / el pla / la calma de Gremone, al llarg dels rierols, dels torrents, dels rius, de les fonts / les deus del / al fons de la terra, corria l'amplitud d'una nova força de les aigües / hi corria, inflada / botida, la nova força de les aigües (+).

Remarque :

Le jury déplore qu'une copie ait traduit « au milieu duquel » par la construction incorrecte « el mig on ».

Proposition complète de traduction :

D'ençà que / Des que les nits s'havien tornat / fet / havien esdevingut tan calentes / càlides / caloroses com els dies, hom / es / se sentia cantar les altes muntanyes / el cant de les altes muntanyes. La neu fosa les feia regalimar d'aigua. // La neu fosa / La fosa / el desglaç de les neus feia que aquestes regalimessin d'aigua. // La neu que es fonia feia que aquestes ploessin aigua. // La fosa de la neu les omplia de regalims d'aigua / les omplia d'aigua que regalimava. El gel / glaç // les glaceres que penjava // penjaven de les parets de les petites valls s'havia // s'havien ensorrat / esfondrat / ensulsiat / desplomat amb (un) soroll / (una) remor / (un) brogit / (un) renou de tro / trons. Els boscos de làrix / melis / pins melis / alerços, que havien recuperat el seu fullatge, // Després d'haver recuperat el seu fullatge, / Havent recuperat el seu fullatge, els boscos de làrix / melis / pins melis / alerços, havien omplert / recobert els vessants: l'herba de les pastures / dels pasturatges havia endolcit / amorosit / suavitzat el frec / fregament del cel agre contra les glaceres (+) / geleres (+) / congestes . I tots els ecos s'havien despertat. Els rierols i els torrents botaven / saltaven / saltironejaven per tot arreu com (si fossin) curses d'ovelles o cavalcades // corredisses de grosses eugues / egües blanques. Molt amunt, a la muntanya, allà on les petites valls ja no eren solcades / estaven travessades per solcs com el palmell d'una mà i on venia a descansar / descansava / recolzar-se el tall dels gels eterns, de vegades / a voltes es / se / hom sentia renillar les glaceres / les geleres / les congestes; encara romanien una estona / un moment immòbils, després de sobte s'alzinaven / s'encabritaven en mig del / enmig del cruixir / cruiximent

dels músculs de ferro / fent cruixir els seus músculs de ferro i les lliures allaus / allaus lliures galopaven cap a les fondàries / profunditats. Aleshores, al llarg de les venes i de les artèries del gran país enmig del / en mig del qual es trobava l'altiplà / el planell / el pla / la calma de Grémone, al llarg dels rierols, dels torrents, dels rius, de les fonts / les deus del / al fons de la terra, corria l'amplitud d'una nova força de les aigües / hi corria, inflada / botida, la nova força de les aigües (+).

2.3. Version

Texte original

Després d'inacabables giragonses costa amunt, a dreta i a esquerra, arribo a les primeres roques que flanquegen el portell per cantó de l'obaga. No hi fa res que ja conegui la ruta : encara que l'hagués fet mil camins, el plaer de l'espectacle fóra el mateix. Acabo de guanyar el Portilló de Benasc, l'entrada històrica més impressionant al nostre Pirineu occidental. Un pas més i em trobo davant del vessant nord del Massís de la Maladeta, clapejat de glaciers i coronat pels tossals més elevats del Pirineu. Davant meu, blanquíssimes congestes, encegadores i imponents, s'allargassen allà dalt sota els núvols, al peu d'una crestallera fosca de penyals. Els viatgers d'ahir, procedents de Luchon, i els excursionistes d'avui posen la mateixa cara de sorpresa, en el moment de traure el nas per aquest finestral esbalandrat, obert a la roca viva. Aquesta vegada, però, no m'entretinc gaire estona al Portilló i em deixo caure costa avall pel corriol lluminós de la solana, el camí més vell del Pirineu. Camí de caçadors furtius i de contrabandistes de bestiar, camí de carrabiners i de desertors de qualsevol guerra, camí de jornalers i de pidolaires que anaven a sobreviure a França, camí de pirineistes i de visionaris delerosos de ser els primers a trepitjar el cim de la Maladeta, de les Muntanyes Maleïdes, com en diu la gent del país... Al llarg de centúries, quantes il·lusions i tristeses deuen haver traginat, amunt i avall per aquestes marrades, els homes i les dones de banda i banda de la serralada!

Pep Coll, *Muntanyes Maleïdes*, Barcelona, Edicions 62 (La butxaca), 2008, p. 9 (edició original: 1993)

Traduction par segments commentée :

Després d'inacabables giragonses costa amunt, a dreta i a esquerra, arribo a les primeres roques que flanquegen el portell per cantó de l'obaga. No hi fa res que ja conegui la ruta: encara que l'hagués fet mil camins, el plaer de l'espectacle fóra el mateix. Acabo de guanyar el Portilló de Benasc, l'entrada històrica més impressionant al nostre Pirineu occidental. Un pas més i em trobo davant del vessant nord del Massís de la Maladeta, clapejat de glaciers i coronat pels tossals més elevats del Pirineu.

Après d'interminables lacets en (montant la) côte, à droite et à gauche, j'arrive aux premiers rochers qui flanquent le petit port / col du côté de l'ubac / versant à l'ombre. Peu importe que je connaisse déjà la route : même si je l'avais faite mille fois, le plaisir du spectacle serait / aurait été le même. Je viens d'atteindre le Portilló de Benasc / Port de Vénasque, l'entrée historique la plus impressionnante de nos Pyrénées occidentales. Un pas de plus et je me trouve face au versant nord du Massif de la Maladeta, jonché / parsemé de glaciers / avec des glaciers ci et là / et couronné des pics/sommets les plus élevés des Pyrénées.

Remarques :

Dans une copie, la forme verbale « fóra », conditionnel présent d'« ésser » à la troisième personne du singulier, n'a pas été identifiée et a donné lieu à une traduction par un plus-que-parfait de l'indicatif. Par ailleurs, à deux reprises le jury a constaté l'erreur de construction de la superlative en français.

Davant meu, blanquíssimes congestes, encegadores i imponents, s'allargassen allà dalt sota els núvols, al peu d'una crestallera fosca de penyals. Els viatgers d'ahir, procedents de Luchon, i els excursionistes d'avui posen la mateixa cara de sorpresa, en el moment de traure el nas per aquest finestral esbalandrat, obert a la roca viva. Aquesta vegada, però, no m'entretinc gaire estona al Portilló i em deixo caure costa avall pel corriol lluminós de la solana, el camí més vell del Pirineu.

Face à moi, des congères immaculées / d'une blancheur immaculée / d'une blancheur absolue, aveuglantes et imposantes, s'étirent / s'allongent là-haut sous les nuages, au pied d'une sombre (ligne de) crête de roches / rochers. Les voyageurs d'hier, arrivant de Luchon, et les randonneurs d'aujourd'hui ont le même visage surpris / montrent le même étonnement / Sur les visages des voyageurs d'hier, arrivant de Luchon, et les randonneurs d'aujourd'hui, se lit le même visage d'étonnement, au moment de / lorsqu'ils passent leur nez par cette (grande) fenêtre béante / taillée grand ouverte dans la roche vive. Cette fois-ci, cependant, je ne m'attarde guère au Portilló / Port et je me laisse entraîner vers le bas / plus bas / en aval, par le sentier lumineux de la soulane / du versant ensoleillé / de l'adret, le plus ancien chemin des Pyrénées.

Remarque :

Les candidats ont eu du mal généralement à rendre la construction « deixar-se caure costa avall » et ont parfois proposé une traduction littérale de « caure » (« tomber ») qui montre une absence de maîtrise de la langue française.

Camí de caçadors furtius i de contrabandistes de bestiar, camí de carrabiners i de desertors de qualsevol guerra, camí de jornalers i de pidolaires que anaven a sobreviure a França, camí de piri-neistes i de visionaris delerosos de ser els primers a trepitjar el cim de la Maladeta, de les Muntanyes Maleïdes, com en diu la gent del país... Al llarg de centúries, quantes il·lusions i tristeses deuen haver traginat, amunt i avall per aquestes marrades, els homes i les dones de banda i banda de la serralada!

Chemin de chasseurs furtifs / braconniers et de contrebandiers de bétail, chemin de carabiniers et de déserteurs de toutes les guerres / n'importe quelle guerre, chemin de journaliers et de mendiants qui partaient en France pour survivre / survivre en France, chemin de pyrénéistes / alpinistes et de visionnaires désireux d'être / aspirant à être les premiers à fouler le sommet / pic de la Maladeta, des Montagnes Maudites, comme les appellent les gens du pays... Tout au long des siècles / Des siècles durant, combien d'espoirs / illusions et de peines (n')ont (pas) transportés / ont dû transporter, en montée ou en descente à travers ces détours / routes sinueuses, les hommes et les femmes de part et d'autre / des deux côtés / versants de la chaîne de montagnes !

Remarque :

La traduction du « en » a donné lieu dans deux copies soit à une construction incorrecte (« en disent ») soit à une omission, préjudiciable.

Proposition complète de traduction :

Après d'interminables lacets en (montant la) côte, à droite et à gauche, j'arrive aux premiers rochers qui flanquent le petit port / col du côté de l'ubac / versant à l'ombre. Peu importe que je connaisse déjà la route : même si je l'avais faite mille fois, le plaisir du spectacle serait/aurait été le même. Je viens d'atteindre le Portilló

de Benasc / Port de Vénasque, l'entrée historique la plus impressionnante de nos Pyrénées occidentales. Un pas de plus et je me trouve face au versant nord du Massif de la Maladeta, jonché / parsemé de glaciers / avec des glaciers ci et là / et couronné des pics/sommets les plus élevés des Pyrénées. Face à moi, des congères immaculées / d'une blancheur immaculée / d'une blancheur absolue, aveuglantes et imposantes, s'étirent / s'allongent là-haut sous les nuages, au pied d'une sombre (ligne de) crête de roches/rochers. Les voyageurs d'hier, arrivant de Luchon, et les randonneurs d'aujourd'hui ont le même visage surpris / montrent le même étonnement / Sur les visages des voyageurs d'hier, arrivant de Luchon, et les randonneurs d'aujourd'hui, se lit le même visage d'étonnement, au moment de / lorsqu'ils passent leur nez par cette (grande) fenêtre béante / taillée grand ouverte dans la roche vive. Cette fois-ci, cependant, je ne m'attarde guère au Portilló / Port et je me laisse entraîner vers le bas / plus bas/ en aval, par le sentier lumineux de la soulane/ du versant ensoleillé / de l'adret, le plus ancien chemin des Pyrénées. Chemin de chasseurs furtifs / braconniers et de contrebandiers de bétail, chemin de carabiniers et de déserteurs de toutes les guerres / n'importe quelle guerre, chemin de journaliers et de mendiants qui partaient en France pour survivre / survivre en France, chemin de pyrénéistes / alpinistes et de visionnaires désireux d'être / aspirant à être les premiers à fouler le sommet / pic de la Maladeta, des Montagnes Maudites, comme les appellent les gens du pays... Tout au long des siècles / Des siècles durant, combien d'espairs/illusions et de peines (n')ont (pas) transportés / ont dû transporter, en montée ou en descente à travers ces détours / routes sinueuses, les hommes et les femmes de part et d'autre / des deux côtés / versants de la chaîne de montagnes !

B • Épreuve écrite disciplinaire portant sur une discipline optionnelle

• Option Anglais

Nous invitons les lecteurs à se rapprocher du rapport de jury du CAPES externe LVE Anglais.

• Option Espagnol

Nous invitons les lecteurs à se rapprocher du rapport de jury du CAPES externe LVE Espagnol.

• Option Lettres

Nous invitons les lecteurs à se rapprocher du rapport de jury du CAPES externe de Lettres.

• Option Histoire et géographie

Nous invitons les lecteurs à se rapprocher du rapport de jury du CAPES externe d'Histoire et géographie.

C • Épreuve écrite disciplinaire appliquée portant sur la langue régionale

Rapport présenté par Luc Bonet et Lara Pubill.

1. Présentation de l'épreuve

- Durée de l'épreuve : 6 heures
- Coefficient : 2

L'épreuve place le candidat en situation de choisir des documents, d'en produire une analyse critique, puis de construire une séquence d'enseignement à partir du sujet remis par le jury. Elle permet d'évaluer la capacité du candidat à concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement permettant la structuration des apprentissages à un niveau visé et au regard des instructions officielles.

L'épreuve, rédigée en langue française, prend appui sur des supports de natures différentes (texte, document audio présenté sous forme de script, iconographie, extrait de manuel, etc.) en lien avec le thème ou l'axe proposé au candidat et susceptibles d'être utilisés dans la cadre d'une séquence pédagogique au niveau ou dans les conditions d'enseignement indiqués par le sujet. Ils peuvent être accompagnés de documents annexes destinés à en faciliter la mise en perspective.

Parmi ces supports, le candidat opère des choix. Sur la base de l'étude et de la mise en relation des documents qu'il sélectionne, il conçoit et présente la séquence pédagogique qu'il envisage. Il mentionne ses objectifs (linguistiques, communicationnels, culturels, éducatifs, etc.) et les moyens et stratégies qu'il compte mettre en œuvre pour les atteindre en fonction de la classe. Les textes en langue régionale qui figurent parmi les supports proposés à la réflexion du candidat comportent une sélection de faits de langue, signalés par un soulignement.

Le candidat décrit, analyse et explicite en français, selon les indications mentionnées par le sujet, un ou des faits de langue dans la perspective du travail en classe lors de cette séquence pédagogique.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire

2. Sujet

Vous présenterez, en français, une séquence d'enseignement-apprentissage de catalan langue vivante selon le contexte et les consignes ci-dessous :

Contexte :

Axe culturel : « Sauver la planète, penser les futurs possibles »

Classe : seconde générale et technologique

Conditions d'enseignement : section bilingue

Niveau attendu à la fin du lycée : B2 (5 activités langagières) + C1 (plusieurs AL)

Consignes :

1. Proposez une analyse critique de chacun des documents constituant le dossier ci-après.
2. Sélectionnez quatre documents pour l'élaboration de votre séquence, dont obligatoirement les documents 1 et 2. Mettez en relation ces quatre documents et précisez leur intérêt pour la séquence.

3. Exposez les objectifs communicationnels, linguistiques, culturels, éducatifs et la tâche finale que vous envisagez pour la séquence. Précisez l'exploitation de chacun des quatre documents conservés au sein d'une ou plusieurs séances.

4. Identifiez et analysez les faits de langue soulignés dans les documents 1 et 2. Expliquez les objectifs qu'ils permettent de mettre en œuvre et donnez des exemples d'intégration à la séquence.

5. Détaillez quelques stratégies pédagogiques à plusieurs moments de la séquence, dont l'évaluation et la différenciation, afin de permettre aux élèves d'être acteurs de leur apprentissage.

Liste des documents constituant le dossier :

▪ Document 1 : Joandomènec Ros, «Digueu-me somiatruites...», *La saviesa combinada. Reflexions sobre ecologia i altres ciències*, Universitat de Barcelona, 2016, p. 263-264.

▪ Document 2 : Joan Tocabens, *La capella embriuada*, Canet de Rosselló, Edicions Trabucaire, 2010, p. 29-31.

▪ Document 3 : Jordi Pere Cerdà, «Tu, llaurador», *La guatlla i la garba* dans *Poesia completa*, Barcelona, Viena Edicions, 2013, p. 41. (Primera edició: Perpinyà, Col·lecció Tramuntana, 1951).

▪ Document 4 : Jacint Verdaguer, extractes de «Cant segon: Flordeneu» & «Cant sisè: Nuviaatge, El Rosselló» dans *Canigó*, adaptació d'Artur Martorell & il·lustracions de Carme Peris, Barcelona, Edicions Proa, 1986, p. 24 i 43. (Edició original: Barcelona, 1886)

▪ Document 5 : «El cranc blau prolifera a la costa catalana», *La Clau*, Perpinyà, 10/04/2019.

▪ Document 6 : *Facilitació visual d'una taula rodona «I tu, què fas per la natura?»* en el marc del Dia Mundial de Medi ambient 2021: «Joves i Natura»; Departament de medi ambient i sostenibilitat de la Generalitat de Catalunya

Annexe :

▪ L'éducation au développement durable, Ministère de l'Éducation nationale, 2021.

3. Commentaires du jury

3.1 Langue française

Cette épreuve de didactique appliquée à l'enseignement du catalan devait être rédigée en français. Le jury avait donc des exigences en expression écrite, en orthographe, morphosyntaxe et aussi en vocabulaire de spécialité. Les barbarismes lexicaux ou syntaxiques, les conjugaisons erronées, les erreurs d'accord sont à proscrire évidemment.

De même, un exposé écrit doit respecter un registre qui ne saurait inclure des formes d'oralité ni à fortiori des tournures familières. Les candidats dont la compétence en français est éloignée de celle d'un locuteur natif devront considérer tout particulièrement ces exigences relatives à l'aisance et à l'adéquation de leur discours lors de leur préparation à une épreuve de recrutement de personnel enseignant.

Quant au vocabulaire de spécialité en didactique et pédagogie (médiation, évaluation diagnostique, différenciation, par exemple), il faut naturellement veiller à l'employer à bon escient et correctement car, dans ce domaine, toute erreur grève lourdement la crédibilité du discours. Les sigles et abréviations (EO pour expression orale, par exemple) seront préalablement explicités.

Même si cette épreuve ne relève ni de la dissertation ni du commentaire à proprement parler, le jury attend un discours faisant preuve de cohérence et de cohésion. L'ensemble doit donc être structuré et il est essentiel

que la réponse à chacune des consignes apparaisse clairement et avec complétude, d'autant plus si le candidat fait le choix de ne pas répondre dans l'ordre de l'énoncé, ce qui n'est pas exclu dans ces conditions. Rappeler le numéro d'ordre des consignes peut être une sécurité même si l'on fait le choix du format : introduction, développement en plusieurs parties, conclusion. Au final, le niveau de langue française en syntaxe et vocabulaire doit être suffisant pour produire un discours riche et exprimer des idées complexes ; à ce titre, l'emploi de connecteurs logiques est essentiel pour soigner les transitions.

La forme et le fond, intimement liés, doivent donc être au service d'un discours efficace.

3.2 Présentation d'une séquence de langue catalane à partir de documents

Le dossier comprenait un nombre réduit de documents s'élevant à cinq dont trois étaient issus des œuvres au programme de la première épreuve d'admissibilité. L'axe culturel proposé « Sauver la planète, penser les futurs possibles » reprenait aussi une thématique au programme de la première épreuve. De même, deux faits de langue à analyser sur quatre provenaient d'une œuvre au programme.

Les candidats se trouvaient donc, à plusieurs reprises, en situation favorable de connaissance préalable des documents. C'est pour cela que la consigne exigeait une analyse préalable de chacun d'entre eux, sans opérer de choix à ce stade. Il importe donc que les candidats soient attentifs aux consignes et fassent preuve de flexibilité en adaptant une méthodologie pré-acquise aux exigences de l'exercice du moment. On attendait donc, pour chaque document, la présentation de sa nature, de ses particularités intrinsèques et de son intérêt par rapport à l'axe culturel.

La sélection de deux documents, parmi les trois restants au-delà des documents 1 et 2 obligatoires, n'intervenait que dans un deuxième temps. Il fallait souligner ici l'intérêt de ces deux documents en vue du projet de séquence et la cohérence de leur articulation aux deux documents obligatoires. Au bout du compte, un seul document devait être écarté en justifiant éventuellement ce choix. Un candidat a proposé un document complémentaire. Cela n'était pas demandé mais est acceptable à condition que cet ajout enrichisse réellement la proposition de séquence, sans porter préjudice à l'exploitation des documents obligatoires : un pari risqué au demeurant.

Dans le cadre d'une approche actionnelle, les objectifs de la séquence devaient être guidés par la réalisation d'une tâche finale ; l'exploitation des documents servant à l'acquisition des compétences en vue de cette dernière.

Les tâches finales proposées par les candidats ont été variées : se préparer à un débat en puisant dans les documents les différents positionnements, réaliser un discours, créer une exposition résultant d'une réflexion menée au sein de l'établissement. Les tâches finales résultant d'une problématisation des documents ont été les plus porteuses. Cependant, l'organisation des séances manquait souvent de cohérence ne permettant pas d'aboutir à la tâche finale. La juxtaposition d'activités sans mise en perspective des compétences attendues en fin de séquence pour la réalisation de la tâche finale est donc à proscrire. La tâche finale doit être complexe et ne pas se limiter à la reproduction d'une tâche trop similaire à celles qui l'ont précédée au cours de la séquence.

Les objectifs communicationnels, linguistiques, culturels et éducatifs n'ont pas toujours été traités avec complétude. Les objectifs communicationnels en relation avec les activités langagières manquaient souvent de cohérence par rapport à la tâche finale, en particulier pour l'expression orale et écrite à laquelle toutefois les candidats ont donné la priorité avec raison. Quant à la compétence de médiation et aux activités de remédiation, elles ont souffert d'un manque de consistance peut-être dû à une vaine volonté d'affichage.

L'énoncé spécifiait le niveau de langue visé pour une classe de seconde bilingue. Certaines propositions d'activité étaient bien en deçà de la formation due à ce public, en particulier pour les compétences linguistiques. Les candidats doivent en effet justifier d'un bon niveau de connaissance des programmes de langues vivantes, des enjeux de l'enseignement en classe bilingue, et de la grammaire catalane.

Les notions de morphologie, syntaxe, lexique et phonologie seront distillés avec une approche comparative et contrastive avec le français, avec circonspection dans le cadre d'un enseignement à visée communicationnelle. C'est pour cela qu'il était demandé de donner des exemples d'intégration à la séquence des faits de langue indiqués dans les documents 1 et 2. Il va donc de soi que ces exemples doivent être en relation avec les objectifs communicationnels et l'axe culturel de la séquence.

Le jury entend l'intégration des faits de langue à la séquence comme leur mise en œuvre au sein de formulations ou énoncés : phrases représentatives des actes de parole ou types de discours que l'on attend que l'élève produise (explication, description, narration, injonction, argumentation, etc.). Les conjonctions « *sinó que* » et « *encara que* » permettent de répondre à des objectifs linguistiques morphosyntaxiques, et communicationnels avec des actes de paroles relevant en particulier de l'explication et de l'argumentation. Le nom composé « *somiatruites* » et la locution « *Posar pedres al fetge* » permettent de répondre à des objectifs linguistiques lexicaux et stylistiques dans un registre informel avec des actes de paroles relevant en particulier de la description, de l'explication, de l'injonction et pouvaient être utilisées dans la création de slogans ou dans le cadre d'un débat avec un registre informel.

L'exploitation d'autres faits de langue pouvait être ajoutée à condition qu'ils servent utilement l'étayage des élèves et fassent sens en vue de la tâche finale. Nous reviendrons plus avant sur l'explication des faits de langue proposés.

Quant à l'axe culturel qui permet une contextualisation de la séquence dans un cadre actionnel, il ne doit donc pas supplanter l'objectif communicationnel et la mise en œuvre prioritaire de compétences langagières et linguistiques. La finalité première de l'enseignement du catalan est bien de faire progresser les élèves dans leur capacité à interagir dans cette langue, ainsi toutes les tâches communicationnelles doivent bénéficier d'un étayage langagier et linguistique visant un gain en compétence et en autonomie chez les élèves.

Enfin, les candidats ont tâché de varier les dispositifs pédagogiques voire de proposer des activités hors de la classe. Tout cela n'est bienvenu que si la justification en est donnée. En effet, le travail en binôme ou le déplacement au CDI ne sont pas des finalités, seulement des moyens au service de la réalisation d'objectifs communicationnels, linguistiques, cultures et éducatifs. L'évaluation et la différenciation, explicitement demandées dans les consignes, ont été peu abouties car évaluer et différencier signifient établir au préalable des critères de réussite. Dans l'ensemble, la particularité des documents n'a pas suffisamment été mise à profit dans la proposition de séquence.

3.3 Explication des faits de langue

Les faits de langue proposés devaient être identifiés, analysés puis mis en œuvre dans le projet de séquence. Nous avons déjà donné les attentes générales de cette mise en œuvre et proposons à la suite l'analyse de chacun. En surligné figure ce qui était attendu à minima pour l'explication.

Le jury regrette généralement une explication superficielle des faits de langue, voire pour trop de candidats des connaissances insuffisantes en grammaire et conjugaison à l'origine d'explications erronées ou d'absence d'explication.

Si la comparaison avec le français (ou d'autres langues) était bienvenue, la simple traduction du fait de langue ne valait pas pour l'explication attendue.

Sinó (que)

El jutge no faria cas sinó que obraria...

No s'ajudava més amb el garrot sinó que el portava mig alçat...

« Sinó que » est une conjonction adversative qui souligne l'opposition totale, l'exclusion de ce qui est déjà nié précédemment. Le verbe précédant la conjonction est ici effectivement à la forme négative : « no faria » / « no s'ajudava ». La conjonction « sinó » est suivie par la conjonction « que » car la phrase se poursuit par un verbe conjugué : « obraria » / « portava ». Si la phrase se poursuit par un nom, la conjonction « sinó » suffit.

En français, il n'y a pas de distinction entre « mais » exprimant la restriction, traduit par « però » en catalan, et « mais » exprimant l'opposition totale, traduit par « sinó » et « sinó que » en catalan.

En catalan, il existe aussi la forme « si no » (conjonction conditionnelle suivie de la négation), proche de « altrament », sans rapport de sens avec « sinó » outre la proximité homophonique.

Encara que

El filó, encara que no ho demostrí, pot enfonsar-se...

La conjonction concessive « encara que » est composée de l'adverbe « encara » et de la conjonction « que », elle est suivie par

- le subjonctif lorsqu'elle exprime une difficulté qui n'est pas un obstacle ni une opposition (« même si + indicatif » en français)

- l'indicatif lorsqu'elle exprime une difficulté réelle (« bien que + subjonctif » en français)

Synonyme : « Tot i que », « malgrat que ».

Somiatruites

Digueu-me somiatruites

Nom commun invariable en genre et en nombre.

Mot composé dérivé du verbe « somiar » et du nom « truita » au pluriel, synonyme de « idealista, visionari » et relevant d'un registre familier.

« Somiatruites » relève d'un procédé populaire de création lexicale pour caractériser les personnes avec moquerie, comme par exemple : « arrencaqueixals, cerca-raons, llepafils, pelacanyes, llepafils, ploramiques, tastaolletes, ventafocs, rodamón... ».

« Truita » a ici le sens d'omelette et non du poisson « truite ».

Il s'agit de l'évolution, au début du XXe siècle, de la locution « Qui té fam, somia pa », « somiar truites » étant un objectif encore plus difficile d'atteindre.

En français, on parlerait de « rêveuseur / rêveuseuse » ; il existe, aussi les expressions « Bâtir des châteaux en Espagne » et « Courir après une ombre ».

Posar pedres al fetge

No ens hem de posar pedres al fetge...

Locution ou expression composée du verbe « posar » suivi nom « pedra » au pluriel et du nom « fetge » au singulier signifiant qu'il y a des raisons de s'inquiéter. Cependant, dans le texte, la locution est précédée d'une obligation négative signifiant donc qu'il ne faut pas s'inquiéter.

Épreuves orales d'admission

A • Épreuve de leçon

Rapport présenté par Pasqual Tirach et Terenci Vera.

1. Présentation de l'épreuve

- Durée de la préparation : 3 heures
- Durée totale de l'épreuve : 1 heure maximum
- Coefficient 5

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance.

L'épreuve prend appui sur un document audio ou vidéo en langue régionale se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes. Le candidat peut être conduit à rechercher, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec celui proposé dans l'objectif de la conception de la séance, au sein d'un ensemble documentaire mis à sa disposition ou par une recherche personnelle pour laquelle il dispose d'un matériel lui permettant d'accéder à internet, selon l'organisation retenue par le jury.

L'épreuve comporte deux parties. Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Première partie :

- Durée de la première partie : 30 minutes maximum (exposé : 15 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum).

Une première partie en langue régionale pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe. Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury.

Seconde partie :

- Durée de la seconde partie : 30 minutes maximum (exposé : 20 minutes maximum ; entretien : 10 minutes maximum).

Une seconde partie en français pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre.

Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents qu'il a choisis. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

2. Commentaires du jury

2.1. Bref rappel des modalités de l'épreuve :

Le jury rappelle brièvement que l'épreuve de leçon a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Celle-ci prend appui sur un document audio ou vidéo obligatoire ainsi que sur un ou plusieurs documents proposés au choix du candidat. Dans une première partie en langue catalane le candidat restitue, analyse et commente le document audiovisuel, puis il présente le ou les document(s) choisi(s) et explique ses choix dans une perspective d'utilisation en classe lors d'une séance. Cette exposition a une durée de 15 minutes et elle est suivie d'un entretien de 15 minutes. Lors d'une seconde partie en français, le candidat présente les objectifs d'une séance et expose les propositions de mise en œuvre. Cet exposé dure 20 minutes et est suivi d'un entretien de 10 minutes.

2.2. Langue :

Le jury attend des candidats une excellente maîtrise de la langue catalane orale : c'est le seul moment où ils peuvent démontrer la fluidité et la richesse de la langue par un langage soutenu (les hispanismes ou éventuels gallicismes sont à éviter absolument). Le jury a les mêmes exigences concernant la langue française.

2.3. Attendus de la première partie de l'épreuve :

Une présentation du document audiovisuel (auteur, source, récepteur, canal, codes employés...) qui rende compte non seulement du contenu (bref résumé évitant la paraphrase) mais aussi des aspects techniques (cadrage, montage, musique, voix...) en relation avec son intention (message et stratégies discursives).

Le candidat doit dégager une problématique culturelle et / ou linguistique commune aux documents choisis et mise en perspective en vue d'une exploitation en classe.

2.4. Attendus de la seconde partie de l'épreuve :

Le candidat présente les objectifs d'une séance et expose très concrètement ses propositions de mise en œuvre. Outre l'intérêt linguistique, les activités langagières doivent être exposées avec clarté. Les objectifs doivent être cohérents avec le niveau (classe) que le candidat choisit ou celui proposé par le jury dans le sujet de l'examen.

2.5. Considérations sur les entretiens :

Rappelons ici que le jury ne cherche nullement, dans les questions qu'il pose, à déstabiliser les candidats, mais bien à leur permettre de revenir sur certains aspects de leur présentation, ou d'en expliciter d'autres. Une attitude ouverte au dialogue et une capacité à échanger de façon constructive sont des qualités appréciées dans ce cadre, et a fortiori dans celui de l'enseignement auquel se destinent les candidats.

2.6. Les prestations des candidats :

Dans l'ensemble les documents audiovisuels ont été bien restitués. Cependant les candidats ont eu tendance à trop insister sur le message en tombant parfois dans le piège de la paraphrase. Un candidat a su analyser brillamment l'aspect technique du document audiovisuel en décryptant l'image, le son, la combinaison des divers paramètres.

Le choix des documents a été bien justifié : les trois candidats ont choisi en sus du document audiovisuel un même document (un texte narratif de fiction). L'identité thématique paraissait évidente : l'engagement en faveur de l'environnement et de l'écologie. Mais un candidat a justifié le choix par le contraste discursif et l'opposition entre les deux documents : d'un côté une écologie injonctive et de l'autre une vision critique et sarcastique qui s'inscrit en porte-à-faux vis-à-vis des discours à tendance simplificatrice ou réductrice. Cette orientation était particulièrement appropriée et adaptée au niveau proposé (terminale), qui, outre l'argumentation doit mettre en avant la réflexion, l'esprit critique et la nuance.

Les candidats ont proposé des ensembles de progressions cohérentes et argumentées du point de vue de la classe choisie, du niveau des élèves et des contenus programmatiques culturels. Un candidat a positionné sa séquence en cycle 4 (école et société) tandis que les deux autres ont choisi la classe de terminale spécialité (« défis environnementaux » « défis sociaux » et « défis sociétaux »).

Deux candidats ont choisi pour tâche finale de séquence l'organisation d'un débat public : une idée appropriée dont on aurait pu envisager une exploitation médiatique (radio en catalan notamment et / ou une publication numérique). Le troisième proposerait à ses élèves la réalisation d'une affiche qui serait l'aboutissement d'un questionnement sur la responsabilité de chacun dans ses agissements. Là encore, l'impact social est réduit. Alors, au lieu d'opter pour leur présenter un quiz en fin de séance, pourquoi ne pas leur proposer, sur la prochaine séance, de créer leur propre quiz à partir des informations engrangées, quiz à partager avec d'autres classes.

Lors des entretiens, les candidats ont su répondre assez pertinemment aux questions et aux remarques du jury.

La partie didactique dédiée à l'exposé de la session a été intéressante :

Tous les candidats ont situé la séance en première position dans la séquence. Une séance introductive donc.

- Un candidat a fait référence aux rituels du début du cours et a proposé une explicitation des objectifs en début de séance. La question de l'implication des élèves dans la construction du projet pédagogique est en effet un enjeu à avoir à l'esprit. Un autre candidat a évoqué la prise en compte éventuelle des « dys » par

des procédés adaptés. Cette évocation illustre également une interrogation sur la manière de construire avec les élèves en les tenant associés autant que possible au projet pédagogique et à sa mise en œuvre (agrandissement des documents, sous-titrage du document audiovisuel...).

- L'exploitation du document audiovisuel a été envisagée de diverses manières :

Une compréhension orale guidée par les 5W (qui, quoi, quand, pourquoi, comment) – une méthode plus adéquate pour les reportages ou les journaux télévisés, mais qui est envisageable.

Un autre candidat a proposé une carte mentale afin de faire un compte-rendu ; cette « carte mentale » n'était pas vraiment conceptuelle, plutôt un schéma visuel à compléter avec des mots ou notions clés. On pouvait discuter de l'intérêt d'un tel procédé et surtout des conditions de sa mise en œuvre : compléter une carte mentale sans avoir accès aux informations écrites (lexique particulier, notamment) peut poser des difficultés aux élèves ou obliger à plusieurs écoutes successives du document audiovisuel (ce qui était ici envisagé, mais qui peut s'avérer coûteux en temps). Un autre candidat encore avait proposé un traitement que l'on peut qualifier de plus classique : le remplissage d'un questionnaire permettait aux élèves de rendre compte du contenu du document audiovisuel ; ce procédé s'appuyait également sur des visionnages successifs.

Un seul candidat a su mettre clairement en exergue l'intérêt linguistique (outre le lexique lié à l'environnement et à l'écologie) en mettant en relief les formules d'obligation (« s'ha de, cal »). Celles-ci ont été rejetées par un autre candidat au motif (théorique et légitime) que les élèves d'un niveau de terminale bilingue et / ou en enseignement de spécialité maîtrisent les compétences équivalentes à un niveau C1. Mais il faut rester prudent : la théorie est souvent démentie par la réalité des classes dans lesquelles la diversité des parcours des élèves (et donc des niveaux) est quasiment la règle. Les membres du jury n'ont pas tenu rigueur de quelque manière que ce soit de ce choix argumenté ; par contre, ils ont particulièrement apprécié l'idée de proposer aux élèves de réutiliser les notions syntaxiques présentes dans le document à l'occasion de l'exercice de compréhension-restitution : « què s'ha de fer per protegir el medi ambient? : s'ha de / hem de / cal... ». Toutefois, On aurait apprécié quelques explications sur les techniques, les stratégies d'apprentissage appliquées aux formules d'obligation (passage d'une formule à l'autre, révision du subjonctif présent, passage obligation/défense...).

En général, les candidats n'ont pas mentionné les différentes étapes qui allaient aider à la production finale. Certes, la consigne concentre notre attention sur une séance, mais une évocation de l'appropriation des éléments essentiels à la production finale nous semble intéressante (par exemple, à quel moment et comment les élèves s'approprient les formules de l'expression de l'opinion, s'il s'agit d'organiser un débat ?)

En fait, les trois candidats, après avoir fait travailler le document audiovisuel et le texte, ont proposé une mise en commun.

Le thème a pris largement le dessus sur la langue au point que, hormis le lexique, les candidats n'ont guère vu spontanément l'intérêt linguistique du récit d'Andreu Carranza, paru dans la revue *Presència* (supplément du journal *El PUNT*). Il présentait pourtant des temps du passé (à revoir ou à contraster -passat indefinit / passat perifràstic), une construction narrative chronologique qui invitait à découper le texte en extraits à le répartir parmi différents groupes, un dénouement inattendu qu'on aurait pu supprimer puis proposer aux élèves de rédiger la fin du conte, une expression écrite un peu plus exigeante que les propositions faites par les candidats (surtout pour les élèves de terminale en enseignement de spécialité).

B • Épreuve d'entretien

Rapport présenté par Luc Bonet, Lara Pubill et Aline Teissier.

1. Présentation de l'épreuve

Epreuves du Capes externe et du Cafep-Capes section langues régionales - Devenir enseignant

- Durée totale de l'épreuve : 35 minutes
- Coefficient : 3

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. L'entretien se déroule en français.

L'entretien comporte une **première partie** d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La **deuxième partie** de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.),
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une **fiche individuelle de renseignement** établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du Capes, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire

2. Commentaires du jury

Cette épreuve d'entretien qui se déroule entièrement en français, sans temps préalable de préparation des candidats, sans support et sans prise de notes, face à un jury composé d'un personnel administratif et de deux personnels de la discipline, est d'un type nouveau. Elle permet au jury d'apprécier le positionnement des candidats au regard du métier envisagé, et notamment leur capacité à mettre en perspective les expériences antérieures avec ce futur métier. Au fil de l'entretien, le jury va pouvoir vérifier le degré d'appropriation des valeurs de la République et la faculté à les partager, ainsi que la cohérence et l'argumentation des réponses dans l'échange qui s'établit.

La mise en situation sans préparation permet également d'observer les réactions des candidats projetés dans une situation délicate, hors de leur zone de confort.

On attend, pour l'ensemble de cette épreuve d'entretien, une bonne maîtrise de la langue française, de la syntaxe en particulier, des qualités générales d'expression orale et une bonne capacité d'interaction avec le jury.

Après s'être présenté brièvement, le jury rappelle succinctement la structure de l'épreuve.

2.1. Première partie de l'épreuve

Le jury invite le candidat à prendre la parole de la façon suivante :

Bonjour, nous vous invitons à nous présenter pendant cinq minutes maximum certains éléments de votre parcours et de vos expériences, notamment ceux qui expliquent et justifient votre aspiration à devenir professeur ou professeure.

Les candidats ont respecté le temps imparti pour cette première prise de parole. Un discours formel et vif est préférable à un discours indolent voulant donner l'apparence de la spontanéité. Le jury attend un plan clair et précis sans toutefois céder au « par cœur », de la cohérence exprimée avec sincérité et mesure entre les éléments du parcours personnel choisis et les exigences du métier d'enseignant.

Lors de l'entretien qui suit la présentation du parcours personnel, on apprécie l'emploi du vocabulaire de spécialité du métier de professeur. Quant aux motivations d'ordre personnel, elles ne doivent pas apparaître comme déterminantes face aux motivations d'ordre professionnel dans le choix de la carrière de professeur de catalan. Le jury attend aussi que les candidats soient certes en mesure de présenter leurs atouts pour le métier d'enseignant mais qu'ils soient capables d'identifier leur marge de progrès. Les candidats doivent également être en mesure de faire valoir leur connaissance des spécificités de l'enseignement du et en catalan et leur capacité d'adaptation à la variété de situations de cet enseignement.

2.2. Deuxième partie de l'épreuve

La deuxième partie de l'épreuve, scindée en deux temps de dix minutes, débute, pour chaque temps, par la lecture par le jury de chacune des deux situations professionnelles. Chaque situation bénéficie éventuellement d'une deuxième lecture que le jury propose au candidat.

Le candidat réagit immédiatement après chaque lecture de situation et répond ensuite aux questions qui lui sont posées. Le candidat veille à ce que sa prise de parole initiale sur chaque situation n'aille pas au-delà de cinq minutes afin que cinq minutes au moins soient consacrées à l'interaction avec le jury.

Le jury attend globalement pour cette deuxième partie que le candidat fasse la preuve de sa capacité à se projeter dans le métier d'enseignant à partir de situations professionnelles, la première en lien avec la discipline enseignée, en l'occurrence le catalan-langue vivante, la deuxième en lien avec la vie scolaire. Cela signifie, en particulier, être capable de jugement et de proposition face à une situation délicate, considérer les enjeux du système éducatif, faire preuve d'éthique professionnelle et de sens des responsabilités, et être en mesure de s'approprier et faire partager les valeurs de la République.

Le jury attend que les candidats répondent de façon structurée aux deux questions posées à la fin de l'énoncé en faisant des références précises aux principes et valeurs ainsi qu'aux domaines visés du Socle commun et en donnant des exemples d'application.

- Première situation, commune à l'ensemble des candidats, portant sur la discipline enseignée :

Vous êtes professeur(e) de catalan dans un collège en classe de quatrième, en section bilingue. Les élèves doivent prendre la parole, individuellement et en continu, devant la classe entière, pour présenter une

production personnelle en relation avec la séquence en cours. Un groupe d'élèves se moque ostensiblement de la prestation orale d'un ou d'une camarade. Quels principes et valeurs sont en jeu dans cette situation ? Comment analysez-vous cette situation et quelles pistes de solutions envisagez-vous ?

Les principes et valeurs en jeu dans cette situation sont principalement l'égalité et l'équité car la consigne est la même pour tous les élèves sans écarter une éventuelle adaptation au profil de chacun, ainsi que la fraternité car la coopération, l'entraide et le respect entre pairs sont mis en question. On pouvait aussi faire référence à la dimension sociale de la République française face à la discrimination subie par l'élève moqué.

Quant à l'analyse et aux solutions apportées, on attendait que les candidats mesurent le degré de moquerie et expliquent ce qu'ils considéraient être une « moquerie ostensible ». Il fallait aussi envisager les conséquences sur l'élève moqué et donc traiter les difficultés de l'expression orale en continu et en interaction avec un éventuel aménagement des conditions de prise de parole en classe. L'empathie du professeur, ses exigences de progrès, son accompagnement spécifique devaient être évoqués autant que les questions relatives à la différenciation et à la coopération.

Face à cette forme de harcèlement ponctuel par moquerie, les candidats devaient proposer une réaction immédiate du professeur. Cependant, l'exclusion de classe de l'élève moqueur n'était pas légalement envisageable dans cette situation. Les candidats se reporteront utilement au Code de l'éducation quant aux situations exceptionnelles appelant l'exclusion. L'information du conseiller principal d'éducation est bienvenue mais il n'y a pas lieu de la considérer dans un rapport hiérarchique car il s'agit d'une collaboration entre pairs.

On attendait aussi une contextualisation de la situation en cours de langue avec quelques références appropriées à la didactique des langues vivantes et à la pédagogie générale. De plus, les candidats éviteront de répondre de façon peu nuancée aux questions du jury et gagneront à se détacher de leur ressenti personnel pour adopter une posture toujours réflexive.

- ***Deuxième situation, commune à l'ensemble des candidats, en lien avec la vie scolaire :***

Vous êtes professeur(e) nouvellement nommé dans un collège. L'infirmier(e) vous informe du mal-être d'un de vos élèves victime de harcèlement dans l'établissement résultant de l'usage des réseaux sociaux. Quels principes et valeurs sont en jeu dans cette situation ? Comment analysez-vous cette situation et quelles pistes de solutions envisagez-vous ?

Les principes et valeurs en jeu dans cette situation sont la liberté, l'égalité et l'équité en référence au droit à une scolarité sereine et au droit à la sécurité en général, et aussi la fraternité et la solidarité quant au respect et à l'aide due à autrui. On pouvait aussi faire référence à la dimension sociale de la République française face à la discrimination subie par l'élève harcelé.

Quant à l'analyse et aux solutions apportées, on attendait que les candidats définissent d'abord la notion de harcèlement caractérisée par la violence d'un rapport de force répétitif et par l'isolement et la vulnérabilité de la victime. Le cyber-harcèlement étant une variante de cette violence perpétrée par le biais des technologies d'information et de communication. Les candidats devaient signaler que l'enseignant, nouvellement nommé ou avec de l'antériorité dans l'établissement, doit agir face à cette situation en coordination avec l'ensemble de l'équipe éducative afin de prendre en charge l'élève harcelé. En amont, il importe de sensibiliser l'ensemble des élèves, de les former au cyber-harcèlement afin de prévenir les dérives

de l'utilisation des technologies de la communication. Enfin, il était important de signaler que le harcèlement est un délit.

On attendait donc que les candidats fassent la preuve d'une bonne connaissance du rôle de chacun des acteurs de la communauté éducative dans un collège, en prenant toute leur part en tant qu'enseignant et donc sans esquiver leur contribution au traitement de la situation.

Il fallait aussi que les candidats considèrent les spécificités du cyber-harcèlement et démontrent une connaissance suffisante des pratiques des technologies du numérique par les jeunes, en particulier les réseaux sociaux. Il était aussi bienvenu de mentionner la place réservée à l'éducation aux médias dans la scolarité d'un collégien.

3. Sitographie indicative

<https://www.ac-montpellier.fr/lutte-contre-le-harcelement-en-milieu-scolaire-121664>

<https://www.ac-montpellier.fr/sante-et-social-123335>

<vademecum-laicite-version-decembre-2021.pdf>

<https://eduscol.education.fr/1531/education-aux-medias-et-l-information>